



## **Sans inscription préalable**

Le TPS, c'est la liberté !

Vous vous levez le matin, vous avez envie de randonner, il suffit de vous rendre au point de rassemblement, sans inscription préalable

Lors d'une première participation, sur le lieu de départ, vous devrez spontanément vous faire connaître auprès de l'Animateur, c'est une formalité nécessaire pour des raisons de sécurité